

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 18 octobre 2023 à 20h30 à la salle du Conseil municipal
Version décisionnelle

Présidence	Mme L.-R. Pry
Présent·e·s	Mmes G. Bernardo, C. Di Stasi, C. Rion Santoru, MM. V. Ackermann, C. Brülhart, F. Droz, E. Fillet, F. Fogal, J. Rodriguez, T. Hunziker, D. Nicole, E. Schmelzer, M. Zimmermann, M. Zwahlen
Excusé·e·s	Mme Vermeulen M. Läderach

MM. G. Marti, Maire, N. Nussbaum, Adjoint, J. Grand, Adjoint et P. Arter, Secrétaire général, assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2023
2. Communications du Bureau
3. Communications du Maire
4. Communications des Président·e·s de Commissions
5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
6. Nomination des responsables du local de vote pour l'année 2024 — Vote d'une résolution
7. Agrandissement du groupe scolaire de Pimplinge — Lot 1, Bâtiments provisoires — Vote d'une délibération
8. Propositions individuelles et questions

MME PRY, ci-après MME LA PRÉSIDENTE, ouvre la séance à 20h34 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2023

➤ Par 13 voix pour et 1 abstention, le procès-verbal ainsi amendé du 20 septembre 2023 est approuvé.
--



2. Communications du Bureau

MME LA PRÉSIDENTE voulait faire un retour sur le questionnaire-surprise de la dernière séance. Elle n'a pas encore défini la suite de ce projet.

3. Communications du Maire

Rencontre avec Mme Carole Anne-Kast, Conseillère *d'État en charge de la sécurité*

M. LE MAIRE rappelle qu'il avait sollicité une rencontre avec Carole-Anne Kast, Conseillère en charge de la sécurité concernant les établissements pénitentiaires.

M. LE MAIRE précise que le premier sujet abordé lors de la rencontre est celui des établissements pénitentiaires.

M. LE MAIRE indique qu'une modification de la zone sera probablement discutée dans un an. Elle est nécessaire pour la construction d'un nouveau bâtiment pénitentiaire, car la planification prévoit la démolition et la reconstruction de Champ-Dollon

Selon les estimations, le chantier débutera en 2028 et se poursuivra jusqu'à 2030-32. La question de la mobilité a également été abordée en lien avec ce projet. Il est rappelé qu'il est exclu d'aménager de vastes parkings qui prendraient de l'espace. Il est envisagé de mettre en place des navettes pour le transport du personnel depuis des parkings relais. Dans le cas d'un parking sur place, il devrait être aussi compact que possible et de préférence en silos ou souterrain.

Lors de l'entretien avec Mme Kast, M. LE MAIRE a rappelé la nécessité d'améliorer la sécurité à l'intersection du chemin de Champ-Dollon avec la route de Mon-Idée, notamment en raison de la proximité de l'hôpital de Belle-Idée de l'autre côté de la route. A cet effet, la demande d'installer un giratoire a été réitérée.

En ce qui concerne les problèmes liés au bruit et à l'énergie, M. LE MAIRE précise que les nouveaux bâtiments seraient très probablement chauffés par des pompes à chaleur avec forage.

M. LE MAIRE a ensuite discuté des mesures de circulation et de l'intention de solliciter l'autorisation de Berne pour l'installation de radars automatiques visant à surveiller les infractions liées à la circulation routière, en particulier le non-respect des interdictions de circulation.

M. LE MAIRE a également évoqué les questions concernant la route de Cornière. L'objectif est d'améliorer le respect des règles de circulation. L'autre demande portait sur la notification des amendes d'ordre, la suggestion a été faite pour que les

contrevenants puissent être amendés par une notification à leur domicile, ce qui est plus souple et courant ailleurs en Suisse.

M. LE MAIRE est optimiste mais une décision reste cependant en attente.

Rénovation au Cheval Blanc

M. LE MAIRE informe que la commune a lancé le chantier de réaménagement et de rénovation du Cheval Blanc. Le restaurant devrait rouvrir ses portes au mois d'avril.

Recrutement d'un technicien communal

Concernant le poste de technicien communal, M. LE MAIRE annonce qu'une nouvelle procédure de recrutement a été lancée en collaboration avec une autre agence, et il est prévu d'engager quelqu'un à durée déterminée pour assurer l'intérim.

Carte de dangers des crues

M. LE MAIRE a interpellé le Service de l'aménagement des eaux et de la pêche sur la question de la carte des dangers des crues et une mise à jour de la carte sera entreprise début 2024.

Il y a dix ans, le Conseil municipal avait déjà préavisé une carte des dangers des crues du Foron. Bien que les travaux de renaturation en amont de Puplinge soient désormais achevés, il est demandé que la carte soit corrigée pour refléter la nouvelle réalité. Cette question sera examinée lors du prochain Conseil municipal.

Mesures énergétiques Hiver 2023-24

M. GRAND mentionne que des messages contradictoires circulent actuellement en provenance des autorités cantonales ou fédérales et des SIG concernant l'approvisionnement énergétique pour l'hiver 2023-24. Dans ce contexte d'incertitude, les pompiers volontaires et la mairie disposent d'un plan de rencontre d'urgence, le "PRU", prêt à être activé pour fournir une aide d'urgence aux personnes en ayant besoin pendant la période de restriction. Si la période d'urgence devait dépasser 24 heures, la protection civile prendrait le relais.

Évènements communaux

M. GRAND informe que se tient actuellement une exposition collective à l'arcade 12, et ce, jusqu'à dimanche. L'exposition est ouverte de 10h à 18h le samedi et le dimanche, et il invite les personnes à s'y rendre si elles ne l'ont pas encore fait

Une soirée est organisée par un jeune de Puplinge à travers une association appelée "Winter Okko". Cet événement se tiendra à la salle de gym le 28 octobre. Les habitants sont encouragés à y participer.

Le dimanche 5 novembre, à 11h, à l'arcade, une réunion de l'association Puplinge solidaire est prévue. L'association cherche sa relève et souhaite se réinventer. Les conseillers municipaux sont également les bienvenus à cette rencontre.

Représentant à Communes-École

M. GRAND annonce la recherche d'un représentant pour l'association Communes-École. Il ouvre donc un appel pour trouver un nouveau représentant, que ce soit parmi les membres du Conseil municipal ou en dehors de celui-ci.

École de Puplinge

M. NUSSBAUM informe le Conseil municipal au sujet de rumeurs qui ont circulé concernant un habitant de la commune en relation avec l'école. Par mesure préventive, les autorités compétentes ont été contactées par l'équipe enseignante et la direction de l'école. L'affaire est désormais entre leurs mains.

Communications des Président·e-s de Commissions

- Finances – Patrimoine – Économie locale

M. HUNZIKER annonce la prochaine commission qui aura lieu 20 novembre à 20h.

- Environnement – Agriculture – Énergie – Durabilité – Sécurité

La prochaine séance est le 8 novembre 2023.

- Solidarité internationale

M. FILLET rapporte que la commission s'est réunie le mardi 17 octobre et a eu l'occasion d'entendre Mme DE GIULI JADID.

M. FILLET indique que Mme DE GIULI JADID a présenté des projets au Maroc et sa nouvelle association. La commission a émis un avis favorable sur le montant de CHF 6 000.- en faveur de l'association, en précisant que CHF 1 000.- seraient destinés à l'achat de chaises médicales pour les personnes à mobilité réduite, et CHF 5 000.- pour la construction de puits.

De plus, la commission a voté un budget de CHF 90 000.- pour l'année 2024, La commission a également renouvelé son engagement de CHF 60 000.- envers la

Fédération Genevoise de Coopération, en précisant son souhait de soutenir des projets liés à l'eau. Enfin, un délai jusqu'au 15 septembre 2024 a été fixé pour le dépôt des demandes de soutien.

- Ad hoc réaménagement de la « Place Rose »

M. DROZ rapporte que la commission s'est réunie le 9 octobre et a accueilli un représentant du bureau d'architecture Oxalis. Le représentant reviendra le 29 novembre avec un dossier finalisé comprenant le projet et le budget.

- Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sport

M. HUNZIKER fait le compte-rendu de la réunion de la commission qui s'est tenue le 11 octobre dernier. Au cours de cette réunion, le nouveau règlement des associations, présenté par M. GRAND, a été examiné. La commission a également discuté des investissements dans la cohésion sociale, avec une présentation des actions déjà entreprises

Enfin, la commission a évoqué un projet lié à la Freebox, qui implique des modules contenant du matériel pouvant être emprunté.

- Commission Aménagement – Mobilité – Travaux

MME DI STASI évoque la dernière séance qui a eu lieu le 10 octobre, au cours de laquelle le sujet principal a été l'école provisoire, avec une présentation du projet par les mandataires. Elle annonce que la prochaine séance aura lieu le 7 novembre.

4. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC

Rien n'est mentionné pour ce point.

5. Nomination des responsables du local de vote pour l'année 2024 — Vote d'une résolution

MME LA PRÉSIDENTE informe qu'il revient à l'assemblée de proposer à la chancellerie la nomination des responsables du local de vote pour l'année 2024. Elle précise que les personnes qui ont occupé ces fonctions en 2023 sont toutes intéressées par le renouvellement de leur mandat. Elle exprime sa gratitude envers Eric Fillet, Claudine Chiriatti, Vincent Läderach, et Martine Hänzi pour leur engagement.

MME LA PRÉSIDENTE donne lecture de la résolution et propose de l'accepter en bloc.

➤ Par 13 voix pour et 1 abstention, la résolution est acceptée.

6. Agrandissement du groupe scolaire de Pimpling — Lot 1, Bâtiments provisoires — Vote d'une délibération

MME LA PRÉSIDENTE annonce qu'un crédit d'aménagement est présenté ce soir pour permettre aux mandataires de respecter le délai de remise du bâtiment provisoire à la prochaine rentrée scolaire.

MME LA PRÉSIDENTE donne la lecture de la délibération

➤ Par 12 voix pour et 2 abstentions, la délibération est acceptée.

7. Propositions individuelles et questions

M. ACKERMANN évoque des problèmes liés à la consommation d'énergie. Il mentionne que récemment, il a observé que l'école, l'arcade 12, et la crèche étaient éclairées tard le soir et tôt le matin. Il suggère de faire un rappel sur l'utilisation responsable de l'énergie.

M. ZWAHLEN s'interroge sur un crédit de CHF 50 000 alloué au rafraîchissement de la crèche, mais il ne se souvient pas des détails de cette décision. Il souhaite obtenir des informations sur les actions qui en découlent. M. DROZ précise que le Conseil Municipal a voté CHF 39,000 pour des études, mais il n'y a pas eu de décision concernant des travaux. M. LE MAIRE explique que des études ont été réalisées, et des mesures légères ont été mises en place, comme les filets de protection sur les verrières, la prise d'air, et la création d'ombre, sans coûter grand-chose. Une première phase a été achevée, et ils attendent le diagnostic concernant les problèmes constatés cet été.

M. GRAND explique qu'un nouvel élément est apparu : l'inspection de la sécurité incendie a relevé des problèmes. Les portes coupe-feu sont maintenues ouvertes à cause de la chaleur, ce qui presse la nécessité de traiter la chaleur dans le bâtiment. Une décision a été prise au niveau de l'exécutif pour repousser certains travaux après 2024, y compris la verrière et la végétalisation. En revanche, le budget 2024 inclut des travaux pour la ventilation. Les détails seront discutés au Conseil Municipal.

MME LA PRÉSIDENTE exprime son souhait de voir les différentes commissions et projets liés au village, tels que l'école, la crèche et la place Rose, collaborer pour traiter la question du préau de manière coordonnée et intelligente. M. LE MAIRE ajoute qu'il existe également une connexion entre le préau, la place communale et la rue du village.



M. ZWAHLEN fait part d'une situation dans le cimetière où l'un des robinets était ouvert. Il suggère l'installation de boutons-poussoirs sur ces robinets pour éviter ce genre de problème. M. LE MAIRE approuve.

M. NICOLE souhaite savoir quand les bornes seront remises. M. LE SECRETAIRE GENERAL précise que c'est chose faite.

M. FOGAL évoque la possibilité d'avoir des réserves de bornes de rechange en raison des délais de réparation et des problèmes liés à l'absence de bornes de sécurité.

M. ACKERMANN informe que Puplinge a terminé troisième dans sa catégorie au concours fleuri. MME LA PRESIDENTE félicite les employés concernés.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, MME LA PRÉSIDENTE clôt la séance à 22h10.

La Présidente
L.-Raquel PRY

Le Vice-Président
Thomas HUNZIKER

Le Secrétaire
Patrick ARTER

Puplinge, le 18 octobre 2023